



Demande qui est responsable

Par **patrick**, le **29/10/2009** à **14:43**

Bonjour,j'ai reçu ma facture de gaz de 346,47 j'ai vu de suite qu'il y avait quelque chose de pas normal j'ai fait intervenir le gaz qui a détecté une fuite au niveau des tuyaux de la cuisine alors que c'est dangereux également mais le gaz m'a dit qu'il n'était pas responsable le responsable serait l'opac l'organisme dont je suis locataire enfin personne ne veut payer la surconsommation due à une faute grave qui aurait pu encourir de graves conséquences à qui dois-je m'adresser pour contester la facture et qui doit la payer quels sont les responsabilités de chacun?j'attends avec impatience votre réponse qui pourra m'aider pour faire valoir mes droits merci.salutations